UCAPLAST

Union des syndicats des PME
du Caoutchouc et de la Plasturgie

ENGAGEMENTS d'UCAPLAST

Dans le cadre de la CNO, UCAPLAST, qui représente les petites et moyennes entreprises, dans les secteurs du Caoutchouc, de la Plasturgie et du négoce du Caoutchouc et des Plastiques, s'engage sur les points suivants.

1- Politique de prévention

a) Définition et affichage de la politique de prévention des risques professionnels d'UCAPLAST.

La politique de prévention des risques professionnels est établie par le Président en lien avec son Bureau.

Cette politique est communiquée aux adhérents sur le site Internet d'UCAPLAST.

Cette politique est présentée aux réunions de présentation de la CNO la première année de mise en œuvre de cette dernière.

b) Analyse des AT graves et mortels et des MP (TMS, CMR) ayant donné lieu à une IP (Incapacité Professionnelle) ou ayant entrainé un décès

- ✓ enquête auprès des adhérents ;
- ✓ analyse des résultats de l'enquête en vue d'éventuelles préconisations, actions de prévention générales ou ciblées, recommandations professionnelles ;
- ✓ promotion d'outils de prévention auprès des adhérents.

c) Politique de formation et d'intégration des nouveaux salariés

- ✓ Accompagnement des adhérents dans la mise en place d'outils d'accueil des nouveaux salariés ;
- ✓ Participation aux travaux d'élaboration de formations adaptés pour les maitres d'apprentissage ;

2- Animation des entreprises pendant le temps de la CNO

Organisation de réunions au niveau national avec les adhérents portant :

- La 1ère année sur la présentation de la CNO ;
- La dernière année sur le bilan de la CNO.

Des points ponctuels pourront être faits à l'occasion de la date anniversaire de la signature de la CNO.

3- Communication

Le CNO sera diffusée à l'ensemble des adhérents et disponible sur le site Internet d'UCAPLAST. Une information sera faite dans le bulletin d'information bimensuel d'UCAPLAST lors de la signature de la CNO, de même que cela sera relayé auprès des adhérents par la newsletter sous format de mailing et de manière générale par tous les supports appropriés dont dispose UCAPLAST.

4- Recommandations

Les recommandations établies au sein du CTN-E sont communiqués aux adhérents par le biais des outils de communications habituels (newsletter ; site Internet, …).

Paris, le 20 juillet 2018